Utiliser de manière autonome télépac

Objectifs
Etre capable de faire sa déclaration PAC annuelle

Pré-requis
Être en activité et avoir un numéro PACAGE

Contenu
Le temps de la déclaration PAC est un moment important dans la vie d'une ferme. Les montants d'aide calculés et les contrôles effectués reposent sur les éléments renseignés lors de la déclaration sur Télépac.

Tous les agriculteurs ne souhaitent pas déléguer cette responsabilité à un prestataire moyennant rémunération. L'autonomie sur sa déclaration est cependant difficile suite à une complexification continue de la Politique Agricole Commune et à ses réformes régulières.

La déclaration des surfaces est exigeante, précise et nécessite l'utilisation d'un outil spécifique, ainsi la formation est conçue dans le but de :
- Maîtriser le fonctionnement de la PAC et de l'outil Télépac
- Savoir utiliser les fonctionnalités du logiciel Télépac

Méthodes pédagogiques : apports théoriques, démonstration, échanges participatifs.

Infos complémentaires

Organisée par Adear 11

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 25/03/2019

Tarifs
Coût de la formation : 112€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible). Non éligible VIVEA, nous contacter.

Plus de renseignements
Responsable de stage : Lucie Guillet
adear11.lg@jeminstallepaysan.org
Adear 11
Maison Paysanne
12 rue des Genêts
11 300
Limoux
Tel. 04 68 31 09 05

Taux de satisfaction : %

Repas tiré du sac

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

08 avr 2019 09:30 - 17:30 (7hrs)	CFPPA de Limoux Route de Saint Polycarpe 11300 Limoux	Amélie Bourgeade, Entreprise CAP'LEA, déclaration PAC et formation PAC. Ingénieur en agriculture

Partenaire(s)

LES ADEAR
POUR S'INSTALLER
PAYSAN

Financeur(s)

vivea

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

Courriel _Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _